

2/4 – MISE A DISPOSITION - DELIBERATION

(prise par la commune d'origine)

- Séance du .../.../...
- Nombre de membres en exercice :
- Par suite d'une convocation en date du .../.../..., les membres composant le Conseil Municipal de la commune de ... se sont réunis à ..., le .../.../..., à heures sous la présidence de M./Mme ..., Maire,
- Etaient présents : ... lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement
- Absents ayant donné procuration : M. / Mme ... à M. / Mme ...
- Absents excusés : M. / Mme ...
- Absents : M. / Mme ...

Le Conseil municipal de

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Considérant :

- l'absence de moyens administratifs/techniques ... , de (*collectivité d'accueil*) ... ne permet pas la prise en charge des tâches administratives/techniques à effectuer,
- la possibilité de recourir ponctuellement à un agent de la commune de (*collectivité d'origine*) ...,

Le Maire propose à son assemblée de l'autoriser à signer avec la commune de (*collectivité d'accueil*) ..., une convention de mise à disposition pour un adjoint administratif / technique de (*grade*) de la commune de (*collectivité d'origine*) ... auprès de (*collectivité d'accueil*) ..., une convention précisant, conformément à l'article 4 du décret susvisé : « les conditions de mise à disposition, des fonctionnaires intéressés et notamment, la nature et le niveau hiérarchique des fonctions qui leur sont confiées, leurs conditions d'emploi et les modalités de contrôle et d'évaluation de leurs activités ».

Le projet de convention sera soumis à l'avis préalable de la Commission Administrative Paritaire, par la commune de (*collectivité d'origine*)

L'accord écrit de l'agent mis à disposition y sera annexé.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

CHARGE le Maire de signer pour l'agent concerné, la convention de mise à disposition de personnel avec

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

-
-

Fait et délibéré à le .../.../...,

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme, le / la Maire,

(*nom, prénom, qualité et signature*)